



C O M M U N I Q U É

3 0 S E P T E M B R E 2 0 2 2

Le Trièves, nouveau Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée !

Le mercredi 27 septembre 2022, après trois ans de préparation, le Trièves a été sélectionné par le Ministère du travail, pour entrer dans l'expérimentation nationale *Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée*.

À ce jour, seuls 37 autres territoires ont été retenus en France dont deux en Isère : l'agglomération grenobloise (sur la commune d'Échirolles) et le Trièves.

Cette habilitation vient reconnaître un travail remarquable de mobilisation des acteurs publics comme des acteurs privés du territoire, et en particulier des personnes éloignées durablement de l'emploi. Elle est aussi le résultat d'un **soutien de premier plan du Département de l'Isère, des services de l'État, de Pôle Emploi et d'EDF**, au travers de son agence « *Une Rivière, un Territoire* ».

Le projet, porté par la Communauté de communes du Trièves, vise à créer plusieurs dizaines d'emplois pour des chômeurs de longue durée, dans les 4 prochaines années au travers d'activités innovantes, notamment dans le domaine de la transition écologique. Ce projet est au service des habitants, des entreprises et des collectivités. Dans les prochains mois, il se concrétisera avec la **création d'une Entreprise à But d'Emploi : PEP's Trièves**.

Le président de la Communauté de communes du Trièves, Jérôme Fauconnier, a tenu à féliciter toutes celles et ceux qui ont œuvré pour mener à bien la candidature. Il a proposé qu'un temps convivial puisse avoir lieu le 21 octobre pour remercier tous les partenaires et, qu'en janvier, un autre événement aide l'ensemble des habitants du Trièves à découvrir les activités des futurs salariés de PEP's Trièves.

CONTACT >

Sylvain Cholet

tzcl.d.trieves@gmail.com

07 66 71 52 29 - <https://peps-trieves.com>



Repères >

lire page suivante



SEPTEMBRE 2022

Le Trièves, nouveau Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée !

Repères >

Le projet « Territoire zéro chômeur longue durée » a été initié par ADT Quart-monde, en partenariat avec le Secours catholique, Emmaüs, le Pacte civique ou encore la Fédération des acteurs de la solidarité. Il consiste sur un territoire de 10 000 habitants maximum à **créer des entreprises à but d'emploi (EBE) autour d'activités utiles à la société et non concurrentes du secteur marchand local.**

En expérimentation sur une dizaine de territoires depuis 2017, l'État a voté une nouvelle loi en 2020 autorisant la poursuite du dispositif jusqu'en 2026 (avant éventuelle pérennisation). **La candidature du Trièves, aujourd'hui retenue, s'inscrit dans cette nouvelle loi.**

ADT-Quart Monde a mené une enquête sur les coûts financiers du chômage de longue durée. Outre les coûts en terme de santé ou d'éducation, l'association de lutte contre la misère estime que la privation d'emploi de longue durée coûte entre 16 000 et 19 000 € par personne concernée par an. L'association a donc proposé au gouvernement d'allouer cet argent à la création d'emplois en CDI et à temps choisi. **Les principes qui régissent l'embauche sont l'exhaustivité et la non sélection, afin que tous les privés d'emploi d'un territoire puisse retrouver espoir et dignité grâce à une activité professionnelle.**

Fin 2018, ce sont près de 800 emplois qui ont été créés dans les 10 territoires qui ont inauguré le dispositif dès 2016. **L'expérimentation reflète bien l'idée de ce que peut être une économie sociale et solidaire, non excluante et au service de la société.**

EN SAVOIR + >

www.tzcl.d.fr



**TERRITOIRES
ZÉRO CHÔMEUR
DE LONGUE
DURÉE**